

INTERVENIR SUR UN DÉPART DE FEU  
FEUX RÉELS

**PUBLIC VISÉ :** Tout personnel d'établissement soumis au code du travail (*article R 4227-38, alinéa 8*).



**PRE-REQUIS :** Aucun prérequis nécessaire



**DURÉE :** 1h30  
Jusqu'à 4 sessions de 12 personnes / jour



**LIEU :** sur votre site



**MODALITES D'EVALUATION :**  
Evaluation formative



**PROFIL DE L'INTERVENANT :**  
Formateur compétent dans le domaine incendie, connaissance des référentiels utilisés dans le cadre de la première intervention : code du travail, règles APSAD, normes...

**OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Identifier les fondamentaux pour se protéger et intervenir lors d'un départ de feu.

Adapter sa réaction à la situation, donner l'alarme, mettre en œuvre un extincteur et intervenir sur le départ de feu.

**Théorie 30' :**

- > Le triangle du feu
- > L'alarme, l'alerte
- > Les extincteurs

**Pratique 1h:**

Mise en situation face à un début d'incendie devant lequel le stagiaire devra :

- > Identifier le feu
- > Effectuer les coupures d'urgence
- > Donner l'alarme ou alerter les secours
- > Choisir et utiliser le bon extincteur

**Méthodes et moyens mobilisés :**

- > Exposé théorique et rappel des fondamentaux de l'alarme et l'alerte en fonction des consignes de l'établissement.
- > Présentation des différents extincteurs et démonstration par le formateur du principe de mise en service.
- > La pratique se fait en unité mobile feux réels doté de 4 points de feux qui permettent l'acquisition de la maîtrise de la mise en œuvre des extincteurs (Eau Pulvérisée, CO2). Le formateur fait intervenir en sécurité chaque participant sur un départ de feu.

